

RAPPORT FINANCIER 2024 ET BUDGET 2025

Les comptes et le budget 2025 sont présentés dans des documents et tableaux joints : le bilan, le compte de résultat, l'annexe des comptes et le budget 2025. Le rapport du Cabinet AUDITOR CONSEIL, notre Commissaire aux comptes, sera présenté lors du vote sur l'approbation des comptes.

Les informations ci-dessous concernent le bilan « consolidé » soit les comptes du siège et ceux des délégations simples, sauf indications spécifiques.

Préambule

En 2024, la situation financière de l'association reste bénéficiaire malgré une hausse sensible des frais de personnel et d'informatique.

NOTES SUR LE BILAN ET SUR LE COMPTE DE RESULTAT 2024

IMMOBILISATIONS

Le total des immobilisations brut est de : 121 599 € avec des amortissements de 102 631 €

Et une valeur nette comptable de 18 968 €

ACTIFS CIRCULANTS

Le stock (siège) : pour un montant net de 38 750 € après provisions, représente les livres encore à la vente, les revues enfin, les recueils en stock. Après provisions, la valeur nette du stock correspond à la valeur probable de réalisation de ces articles.(baisse de 28%)

La trésorerie présente un total « banques et caisse » de 593 989 € dont 316 743 € pour le siège, 256 162 € pour les délégations simples actives et le solde de 21 084 € pour les délégations inactives.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 11 113 €..

La trésorerie représente 75.97 % **de l'actif** ; les fonds propres représentent 74,47% **du passif**.

TOTAL DU BILAN

Le total du bilan s'élève à 781 811€

€

COMPTE DU RESULTAT

Les produits d'exploitation, hors abandon des frais bénévoles, s'élèvent à 526 251 €, en hausse de 2,82%.

La hausse des cotisations de 9,22 % et celle des prestations de service de 16,26 % compensent largement la baisse des ventes de biens (abonnement revues, librairie et recueils). On notera la belle performance de la formation avec une hausse de 127%, de 10 850 à 24 667 €, pour un cout de 14 625 € et un excédent de 10 042 €..

Le montant des cotisations passe de 238 359 € en 2023 à 260 343 € en 2024 soit une hausse de 21 985 €.

Les dons, y compris les frais de bénévoles non remboursés, sont en baisse : respectivement de 131 248 € en 2024 contre 145 766 € en 2023 ; soit une baisse de 9,96% qui s'explique par un rattrapage du mécénat en 2023 et une baisse du montant des frais bénévoles non remboursés.

Les dons individuels ont augmenté de 24 % de 13 444€ en 2023 à 16 686 € en 2024.

Les subventions 2024 sont relativement stables par rapport à 2023 : 68 560 € contre 73 910 € en 2024. Mais rien n'est jamais acquis et il faut se battre en permanence pour essayer de garder les subventions en cours et pour en gagner de nouvelles : nous avons déposé un dossier auprès du FDVA (Fonds de développement des valeurs associatives) pour nous aider à financer des formations auprès de nos délégations. Mais en 2025, nous n'aurons plus la subvention « emploi aidé » de 3 500 €.

Le bénévolat, valorisé à 1 045 360 € représente 41 814 heures de travail est en forte hausse par rapport à 2023 (31 598 h pour 789 950 €) ; 32% de hausse.

Le mécénat comprend la SAS P BESSE, Saint Astier et TERREAL, l'ensemble représentant 8 k€

Les charges d'exploitation, hors abandon des frais des bénévoles s'élèvent à 502 624 € en hausse de 7,42% (5% en 2023)

Les versements aux délégations déclarées de 67 974 € sont en hausse contre 62 408 € en 2023. Les versements incluent le 2^{ème} semestre 2023 et le premier semestre 2024.

La masse salariale chargée s'élève à 112 573 € en forte hausse notamment en raison du recrutement d'Elisabeth et d'une hausse salariale de 7% en mai. Cette hausse continuera en 2025.

Une variation des stocks de marchandises pour -702 € en 2024 contre -5 171 € en 2023 correspond à la reprise et à la valorisation du stock de revue stockée chez l'imprimeur.

Les autres frais de siège

Les autres charges, au total de 322 779 € sont réparties sur l'ensemble des activités et missions du siège : communication, librairie et revues, gestion des adhésions, actions de formation, sans lesquelles l'association ne pourrait exister.

RESULTAT résultat d'ensemble présente un bénéfice de 23 461 € en baisse par rapport au résultat de l'année précédente (41 380 €). La part du siège est de 2 690 € à comparer au 2 400 € en 2023.

Les fonds propres de l'association (siège et DS) sont positifs de 579 304 €

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Celui-ci intègre les hypothèses suivantes :

Des produits d'exploitation en augmentation grâce à l'apport volontaire des délégations, à une hausse des cotisations et à des engagements financiers volontaires des délégations qui souhaitent investir dans un ou des projets.

Une augmentation des charges qui tient compte, d'une part de la revalorisation de la masse salariale avec le prolongement du contrat d'une alternante ; d'autre part de la hausse croissante des dépenses liées à la mise à jour du site internet, de la communication liée aux réseaux sociaux, à la numérisation des recueils, notamment.

Nous attendons un engagement volontaire des délégations qui souhaitent s'investir dans des projets évoqués sur place, des investissements permettant de donner une visibilité et une pérennité à notre association.

Compte tenu de ces éléments, le résultat prévisionnel « consolidé » 2025 s'élève à 20 000 €

CONCLUSION

La constatation du résultat 2024 montre que notre association a su faire preuve de résilience à une époque dans laquelle tout augmente malgré une différence négative de 4,6% des charges sur les produits (d'exploitation).

Il faudra décrocher de nouveaux financements pour assurer et garantir un standard informatique de qualité, un site internet à niveau et rémunérer notre personnel à sa juste valeur.

François Luthier

Trésorier

Paris, le 02-05-2025